

**EMPLOYEUR**

N° contrat

Fax 061 269 90 29

---

---

---

---

**CONFIDENTIEL**  
Fondation Abendrot  
Güterstrasse 133  
Case postale  
4002 Bâle

**MODIFICATION DE SALAIRE**

Toute modification de salaire importante et d'état civil doit être annoncé immédiatement (p.ex. changement du taux d'occupation). Est considéré importante une modification de salaire de +/- 10% du salaire AVS annuel brut.

N° assuré/e	Nom	Prénom	Taux d'occupation	Salaire AVS annuel CHF	Date d'effet	Incapacité de travail
			%			
			%			
			%			
			%			
			%			
			%			
			%			
			%			

**CAPACITÉ DE TRAVAIL**

Les personnes assurées disposent-elles de leur pleine capacité de travail?

Oui

Non

Si non, veuillez s.v.p., marquer la colonne d'une croix «Incapacité de travail» de la personne assuré/e.

**REMARQUES**

---

---

Lieu et date

Timbre et signature de l'employeur